

panorapresse.ouest-france.fr

Quelles solutions sur le Pays de L'Aigle pour protéger les élèves des fortes chaleurs ?

3-4 minutes

Durant la période des fortes chaleurs, la Communauté de communes du Pays de L'Aigle a mis en place des mesures pour garantir le bien-être des enfants dans les écoles. Les voici.



Pendant le chantier, les élèves de Victor-Hugo sont

Face aux fortes chaleurs et dans un contexte de vigilance accrue, la Communauté de communes du Pays de L'Aigle ([Orne](#)), est pleinement mobilisée afin de garantir les meilleures conditions d'accueil possibles pour les enfants au sein des écoles.

Depuis plusieurs jours, l'ensemble des équipes est à pied d'œuvre pour mettre en place et renforcer les dispositifs destinés à limiter les effets de la chaleur dans les établissements scolaires. Plusieurs mesures concrètes ont ainsi été déployées en fonction des besoins et des configurations de chaque site", indique le service scolaire de la Cdc que nous avons sollicité.

Bars à eau, jeux d'eau, brumisateurs

Ces mesures comprennent la mise à disposition d'eau fraîche, installation de bars à eau, organisation de jeux d'eau lorsque cela est possible, recours à des brumisateurs, ainsi qu'à des ventilateurs ou dispositifs de ventilation, dans le respect des conditions d'utilisation propres à chaque établissement.

Par ailleurs, des protections sont en cours d'installation sur certaines surfaces vitrées identifiées comme particulièrement sensibles à l'exposition solaire. Les chefs d'équipe sont mobilisés sur chaque site concerné afin de mettre en œuvre rapidement ce dispositif temporaire, qui permet de limiter le rayonnement solaire et de réduire la montée en température dans les locaux.

« Préserver au mieux les enfants »

La situation fait l'objet d'un suivi attentif et constant. « La Communauté de communes poursuivra, en lien avec les directions d'école et l'ensemble des services concernés, toutes les actions nécessaires pour adapter son organisation et préserver au mieux le confort et la sécurité des enfants accueillis dans les écoles ».

L'école Victor-Hugo fermée du lundi 22 au vendredi 27 juin inclus

Par arrêté municipal, l'école Victor-Hugo est fermée du lundi 22 au vendredi 27 juin. Dans le cadre de la réhabilitation de l'école, les enfants étant dans des bâtiments modulaires, ils ne peuvent être accueillis dans des conditions satisfaisantes au regard des températures.

Durant cette période, les familles sont invitées à garder leurs enfants dans la mesure du possible. Un accueil est toutefois assuré à l'école Mazeline (1 rue Marcel Guiet, à [L'Aigle](#)), aux horaires habituels.

La Communauté de communes du Pays de L'Aigle « remercie les familles, les équipes éducatives et l'ensemble des personnels pour leur vigilance, leur coopération et leur mobilisation. Le service scolaire resta à la disposition de chacune et chacun ».